

Chers amis des Rencontres de Bélaye,

Le programme des XXIX èmes Rencontres n'est pas tout à fait bouclé mais Roland Pidoux l'a bien avancé. Nous aurons un concert consacré au «baroque» et accueillerons avec joie Raphaël Pidoux à cette occasion. Au demeurant, quintettes et quatuor seront à l'honneur tout comme les sonates de musique française et les quinze musiciens de haut niveau que nous avons rassemblés. Au cours du séminaire public, nous rendrons un hommage à Pablo Casals avec l'intervention de l'écrivain Henri Gourdin et de l'archet de Roland Pidoux. Nous reviendrons avec grand plaisir à Salviac pour le concert d'ouverture.

Les résultats financiers positifs de 2016 permettront de combler le déficit prévu en 2017. Nous maintenons nos tarifs de billetterie et de cotisations mais nous sommes de plus en plus dépendants du soutien fidèle de notre

public et de nos adhérents pour la poursuite de notre manifestation. Nous ne saurions trop encourager notre public à rejoindre nos adhérents. Nous souhaitons être très nombreux à fêter brillamment, l'an prochain, notre trentième anniversaire. Vous prendrez connaissance ci-après des avantages que vous confère l'adhésion (Dons donnant droit à déduction fiscale).

A cet été pour une nouvelle fête musicale. Merci d'avance à tous, Bien amicalement,

Philippe Lagard, président.

À....., le.....

Signature:

## Votre carte d'adhérent vous sera envoyée en juin avec le dépliant des XXIX èmes Rencontres de violoncelle.

**Avantages réservés aux adhérents** : Gratuité du Séminaire (carte privilège) - Informations sur les activités de l'Association - Priorité pour la réservation des places de concert (Bulletin de réservation envoyé 2 semaines avant diffusion au public) et **gratuité au concert des amis, le mardi 8 août.** 

**Déduction fiscale <u>des dons</u> aux associations d'intérêt général à caractère culturel :** Les versements effectués ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66% de leur montant dans la limite de 20% du revenu imposable de l'année en cours. Un reçu à joindre à votre déclaration fiscale vous sera envoyé avec votre carte d'adhérent.

T. S.V.P

Association loi 1901 à but non lucratif - N° Préfecture : W46100190 - N° Siret : 391 502 481 00016

## BULLETIN D'ADHESION A adresser à : LES RENCONTRES DE BÉLAYE Latour 46140 BÉLAYE NOM: PRÉNOM: ADRESSE: Adresse e-mail : Tél : Je souhaite adhérer à l'association et je verse ma cotisation annuelle : Carte Membre Actif : 10 € Carte Privilège : 20 € \* Donne droit à la gratuité du séminaire comme auditeur libre. J'effectue un don supplémentaire: € (réduction d'impôts) Je joins à ce bulletin d'adhésion un chèque de .......€ à l'ordre des Rencontres de Bélaye